

Abonnement Œufs Poulet ETE 2015

Je soussigné(e), Membre d'AMAP'achamama, souscris un abonnement pour un ou des poulets et/ou des œufs produits selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique par Thibault Mazet. La distribution a lieu toutes les 3 semaines, le Mardi entre 18h15 et 19h30, à la Maison des Associations rue Brindejone des Moulinais à Pleurtuit. Toute commande non récupérée sera remise aux Restos du Cœur. Pour toute demande ou commande supplémentaire, contacter le producteur au 06 64 12 54 27 ou tibo.mazet@gmail.com

Œufs Bio 4 distributions 28/07, 18/08, 8/09, 29/09		
1/2 Douzaine à 1,90€ = 1 chèque de 7,60€	1 Douzaine à 3.70€ = 1 chèque de 14,80€	2 Douzaines à 7,40€ = 1 chèque 29,60 €

Poulet Bio 9,00€/kg 7 distributions 26/05, 16/06, 7/07, 28/07, 18/08, 8/09, 29/09			
<i>Attention, : le poids EXACT de chaque poulet ne peut être garanti, Je choisis donc :</i>			
1 petit poulet (entre 1,3 et 1,5kg) à 13,00€ pièce = 91,00€	2 petits poulets (entre 1,3 et 1,5kg) à 13,00€ pièce = 182,00€	1 gros poulet (entre 1,8 et 2kg) à 17,00€ pièce = 119,00€	2 grands poulets (entre 1,8 et 2kg) à 17,00€ pièce = 238,00€

Je commande une **pintade bio** (environ 1,300kg) qui sera livrée lors d'une distribution dont la date sera communiquée ultérieurement par Thibault en fonction de la production. **J'ajoute 14,50€ à mon total.**

TOTAL = Poulets + pintade = + =
Possibilité de payer en 1,2 ou 3 chèques Les chèques sont libellés à l'ordre de Mr Thibault Mazet.

Engagement du Producteur

- Livrer toutes les 3 semaines des poulets de sa production, élevés selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique
- Etre présent aux distributions, expliquer son travail et prendre en compte les remarques et besoins des Amapiens
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et sur ses méthodes de travail.
- Informer le collectif des soucis rencontrés.
- Participer aux réunions de bureau et de bilan de fin de saison.
- Respecter la charte des AMAP

Fait à Pleurtuit, le 1^{er} mars 2015

Le producteur **Thibault MAZET**

Engagements des adhérents

- Adhérer aux engagements et aux statuts de l'association AMAP'ACHAMAMA, et être à jour de ma cotisation.
- Apporter de l'aide au producteur si besoin
- Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable de distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué. Toute commande non récupérée sera remise aux Restos du Cœur
- Apporter son sac réfrigéré

Le Consom'acteur

Le Président
Jean-Paul TOUDIC